RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: B509AD20-F8EC-431D-944F-4E24D446ACE5

3LP

société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

siège social : 36 A impasse de la Leppe - 01800 Meximieux

978 541 183 R.C.S. BOURG-EN-BRESSE

DECISIONS UNANIMES

ORDINAIRES DES ASSOCIES

DU 30 DECEMBRE 2024

Les associés de la Société, à savoir :

Damien LOISEL,
propriétaire de CINQ MILLE parts sociales,
numérotées de 1 à 5 000,
ci ..... 5 000 parts

Jordan LOISEL,
propriétaire de CINQ MILLE parts sociales,
numérotées de 5 001 à 10 000,
ci ..... 5 000 parts

Stéphane LOISEL,
propriétaire de CINQ MILLE parts sociales,
numérotées de 10 001 à 15 000,
ci ..... 5 000 parts

Yoann PROUILLET,
propriétaire de CINQ MILLE parts sociales,
numérotées de 15 001 à 20 000,
ci ..... 5 000 parts

soit la totalité des parts composant le capital social .....20 000 parts

ont pris, à l'unanimité, les décisions ci-après se rapportant à l'ordre du jour suivant établi par la cogérance :

1. Nomination de Monsieur Stéphane LOISEL aux fonctions de cogérant de la Société.

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Docusign Envelope ID: B509AD20-F8EC-431D-944F-4E24D446ACE5

PREMIERE DECISION

Les associés décident de nommer en qualité de cogérant avec effet au 30 décembre 2024,

Monsieur Stéphane LOISEL,

né le [redacted] à Bourgoin-Jallieu (38),
de nationalité [redacted]

demeurant à [redacted]

qui accepte, pour une durée indéterminée.

Monsieur Stéphane LOISEL déclare en outre n'être dans aucun des cas d'incapacité prévu par la loi d'exercer les fonctions qui lui sont confiées.

Monsieur Stéphane LOISEL est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Monsieur Stéphane LOISEL a, conformément à l'article 12 des statuts, les pouvoirs les plus étendus, pour agir au nom de la Société en toutes circonstances.

DEUXIEME DECISION

Les associés, après adoption de la décision précédente, confèrent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Les associés reconnaissent que le présent acte contient l'intégralité de leurs décisions.

[redacted]

Copie certifiée conforme

Stéphane LOISEL
Co-gérant